

## **Christophe MACKOWIAK Président du tribunal de grande instance de Versailles**

Madame la présidente,

Le tribunal de grande instance de Versailles accueille avec un vif plaisir le colloque qu'organise avec constance votre association.

Vos travaux, toujours très riches, ouvrent une réflexion sur des thèmes d'actualité qui concernent la justice bien sûr, mais qui, aussi, vont bien au-delà.

Dans le domaine du droit de la famille, nous savons, depuis les réformes dont Jean Carbonnier fut la cheville ouvrière, que la famille c'est, pour reprendre son expression, *"avant tout un phénomène de mœurs, de droit seulement par accident"*. Le droit est aussi sociologie. Celle-ci permet de dépasser la simple connaissance du droit pour examiner sa pratique. Je ne parle pas de la jurisprudence mais de la mise en oeuvre du droit par la société. Ce faisant, elle offre ainsi un regard particulier sur ce que le droit nous dit de l'évolution de notre société.

Ce colloque se situe pleinement dans cette approche. Vous avez choisi de procéder aujourd'hui à un état des lieux ambitieux, social, judiciaire et clinique sur la responsabilité parentale et de vous interroger sur la parentalité.

Être parent c'est de toute évidence transmettre de l'amour à son enfant, le protéger, prendre en compte son intérêt, l'aider à se construire et le préparer à devenir adulte.

Être parent c'est dès lors une lourde responsabilité pour laquelle il n'existe pas de formation obligatoire. C'est souvent l'expérience personnelle qui sert de repère mais repère ne veut pas dire référence.

Une fois acquis le fait que le parent parfait n'existe pas, s'ouvre un vaste champ entre les parents qui tant bien que mal réussissent leur mission, ce sont heureusement les plus nombreux, et les parents défaillants, absents, démissionnaires, dépassés, trop présents et trop protecteurs.

Les réponses apportées à ses parents défaillants peuvent être multiples et se situer à différents niveaux, intra ou extra familial, judiciaire, non judiciaire. La palette est large.

Ce colloque permettra d'aborder ces différentes questions et je l'espère, à partir de l'état des lieux qui sera dressé, d'envisager des pistes de réflexion ou de proposer des éléments réponses.

Pour conclure je crois qu'il convient en ce domaine de réussir à conjuguer ambition et modestie. Je n'oublie pas cette phrase d'Hippolyte TAINÉ " *Jusqu'à 25 ans les enfants aiment leurs parents ; à vingt cinq, ils les jugent ; ensuite ils leur pardonnent.*"

En ce jour de Sainte Lucie, je vous souhaite de nous apporter toute la lumière sur le sujet au combien délicat de la responsabilité parentale.